

SOMMAIRE (Suite)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté du 3 janvier 1972 portant création à l'université d'Oran d'un enseignement post-gradué en géologie, p. 48.

Arrêté du 3 janvier 1972 portant organisation des enseignements et des épreuves en vue du certificat d'études supérieures de paléontologie, p. 48.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ORIGINAL
ET DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Décret n° 71-299 du 31 décembre 1971 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement original et des affaires religieuses, p. 48.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Arrêté du 17 décembre 1971 portant délégation de signature à l'administrateur chargé de l'intérim de la direction de la santé, du travail et des affaires sociales de la wilaya de Tizi Ouzou, p. 49.

ACTES DES WALIS

Arrêté du 22 septembre 1971 du wali des Oasis, portant déclaration de cessibilité des propriétés nécessaires à la réalisation du projet de construction d'un nouveau siège de wilaya à Ouargla, p. 50.

Arrêté du 24 septembre 1971 du wali d'El Asnam, portant concession d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.000 m², située à Bordj Emir Khaled, p. 50.

Arrêté du 24 septembre 1971 du wali d'El Asnam, portant concession gratuite, au profit de la commune de Bouzghaia, d'un immeuble dévolu à l'Etat, nécessaire à l'implantation de bureaux des services de l'état civil, p. 50.

Arrêté du 24 septembre 1971 du wali d'El Asnam, portant concession au profit de l'hôpital-hospice de Cherehell, d'un immeuble pour servir à l'aménagement d'un centre médical, p. 50.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Marchés — Appels d'offres, p. 50.

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 28 décembre 1971 portant désignation de magistrats des cours spéciales de répression des infractions économiques.

Par décret du 28 décembre 1971, sont désignés pour faire partie des cours spéciales de répression des infractions économiques :

A la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger :

MM. Makhlof Mouhoub, en qualité de vice-président, Mahmoud Zmirli, en qualité d'assesseur titulaire, Saïd Chabbi, en qualité d'assesseur suppléant.

A la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Oran :

MM. Mohamed Benmenni, en qualité de vice-président, Abdeslem Baghdadi, en qualité d'assesseur titulaire, Ahmed Hamzaoui, en qualité d'assesseur suppléant.

A la cour spéciale de répression des infractions économiques de Constantine :

MM. Amar Hammouda, en qualité de vice-président, El-Oualid Amrane, en qualité d'assesseur titulaire, Messaoud Berrabah, en qualité d'assesseur suppléant.

Décret du 28 décembre 1971 portant désignation des assesseurs près les cours spéciales de répression des infractions économiques.

Par décret du 28 décembre 1971, sont désignés pour faire partie des cours spéciales de répression des infractions économiques, au titre du ministère des finances :

A la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger :

MM. Abdelkader Belbey, en qualité d'assesseur titulaire, Abdelhafid Bari, en qualité d'assesseur suppléant.

A la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Oran :

MM. Ali Lagha, en qualité d'assesseur titulaire, Mohamed Larbi Saïdi, en qualité d'assesseur suppléant.

A la cour spéciale de répression des infractions économiques de Constantine :

MM. Abdelhamid Amrani, en qualité d'assesseur titulaire, Mohamed Salah Hadjar, en qualité d'assesseur suppléant.

Décret du 28 décembre 1971 portant désignation du procureur général près la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Zineddine Sekfall est désigné pour remplir les fonctions de procureur général près la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger.

Décret du 28 décembre 1971 portant désignation du substitut général près la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger.

Par décret du 28 décembre 1971, M. Abdellah Youfi est désigné pour remplir les fonctions de substitut général près la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger.

MINISTERE D'ETAT CHARGE DES TRANSPORTS

Arrêté du 11 janvier 1972 portant fermeture de l'aérodrome de Béjaïa-ville à la circulation aérienne publique.

Par arrêté du 11 janvier 1972, l'aérodrome de Béjaïa-ville est fermé à la circulation aérienne publique.

Ledit arrêté prend effet à compter du 11 janvier 1972.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêtés du 9 février 1971 portant mouvement dans le corps des attachés d'administration.

Par arrêté du 9 février 1971, M. Youcef Idir est titularisé dans le corps des attachés d'administration à compter du 1^{er} janvier 1971.

Par arrêté du 9 février 1971, M. Saïd Fodil est titularisé dans le corps des attachés d'administration à compter du 1^{er} janvier 1971.

Par arrêté du 9 février 1971, M. Mohand Saïd Louni est titularisé dans le corps des attachés d'administration à compter du 1^{er} janvier 1971.